

Sogelink devient le premier éditeur de logiciels à recevoir un avis positif de la CEVALIA pour ses innovations dans le domaine de l'amiante

Paris, le 18 mars 2021 - Dans le cadre du Plan de Recherche et Développement Amiante (PRDA) lancé par l'Etat le 30 juin 2015, la commission d'évaluation des innovations techniques dans le domaine de la détection et du traitement de l'amiante dans le bâtiment (CEVALIA) a publié un avis favorable en date du 28 janvier 2021, pour la suite logicielle Amiante360 de Sogelink, reconnaissant ainsi le travail mené par l'éditeur à travers le déploiement de solutions innovantes et techniques au service de l'ensemble des acteurs de la filière amiante.

Une reconnaissance du métier envers la suite logicielle Amiante360 de Sogelink

Éditeur de solutions logicielles et SaaS pour les acteurs de la Construction et du BTP, Sogelink a développé depuis 2015 la suite logicielle Amiante360. Celle-ci accompagne les propriétaires de bâtiments, les donneurs d'ordres, les opérateurs de repérage et les entreprises de désamiantage, dans la gestion et le suivi des opérations liées à l'amiante (repérages, travaux, ...). Elle permet d'assurer la conformité à la réglementation en facilitant la gestion et la diffusion de l'information entre les acteurs concernés par la détection de l'amiante, sa traçabilité et les travaux associés.

En 2017, Sogelink avait candidaté avec Amiante360, à l'appel à projets lancé par le Ministère du Logement et de l'Habitat Durable - Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages, dans le cadre du PRDA après que la CEVALIA, commission indépendante et pluridisciplinaire regroupant des acteurs parmi des représentants des différents ministères concernés, des organismes de prévention (OPPBTP, INRS, CARSAT/CRAMIF), et des experts des métiers (opérateurs de repérage, maîtres d'ouvrage, désamianteurs, ...), ait établi son éligibilité.

Après quatre années d'audit par un expert désigné par la CEVALIA, le résultat vient d'être publié et Amiante360 obtient ainsi un avis favorable pour :

- > Amiante360-Patrimoine
- > Amiante360-Travaux
- > Amiante360-Exposition

L'évaluation à laquelle Amiante360 a été soumise a porté sur de nombreux critères tels que :

- > les performances intrinsèques et techniques de la solution,
- > l'efficacité induite,
- > la garantie de durabilité et d'adaptabilité,
- > la reproductibilité de l'innovation,
- > la rapidité d'action induite,
- > la traçabilité des interventions possible avec les solutions,
- > la facilité d'accès aux historiques des interventions,
- > l'évolutivité,
- > le potentiel d'intégration dans un process de chantier,
- > la pertinence économique,
- > les services apportés (accompagnement, formation...),

Les 3 premiers modules d'Amiante360 répondent à chacun de ces critères d'évaluation. Déjà implantés chez plus de 3 000 utilisateurs, ils ont été mis en œuvre avec succès, confirmant leur maturité.

Avec cet avis favorable pour sa solution Amiante360, Sogelink est le seul éditeur de logiciels à être reconnu par la filière amiante. [L'avis N°2021-01-Amiante360, est consultable sur le site web de la CEVALIA.](#)

« Cet avis positif de la CEVALIA est une réponse au fort investissement de Sogelink ces dernières années dans le domaine de l'amiante. C'est un gage de confiance en nos solutions et de reconnaissance par le métier de leur efficacité. Aujourd'hui, nous parvenons à couvrir tous les aspects de gestion du risque amiante depuis la cartographie de l'amiante dans les bâtiments jusqu'aux travaux à réaliser en présence d'amiante et le suivi des expositions des collaborateurs.

Pour aller encore plus loin, nous avons lancé l'année dernière notre module Amiante360-Voirie qui permet la localisation et le suivi des prélèvements effectués sur la voirie, notamment d'enrobés routiers. Grâce à cela nous avons désormais une suite logicielle extrêmement complète et performante en matière de gestion du risque amiante » **explique Fatima Berral, CEO de Sogelink.**

[Le PRDA : un programme d'État pour appuyer les actions en faveur de la rénovation et de l'efficacité énergétique](#)

Lancé par l'Etat le 30 juin 2015, le PRDA est l'un des trois programmes prioritaires décidés pour appuyer le développement et l'essor des actions en faveur de la rénovation et de l'efficacité énergétique en France. Il a pour rôle de faire émerger et d'amener à maturité des méthodes et technologies innovantes qui permettent de réduire les coûts et les délais de travaux dans des bâtiments ayant un potentiel d'émission de fibres d'amiante dans l'air. Il vise plus particulièrement à accompagner financièrement les programmes de recherche et développement qui permettent de lever des freins liés à la présence d'amiante dans les bâtiments, à l'instar de Sogelink avec la suite logicielle Amiante360. Ce programme, dont le secrétariat technique est assuré par le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB) contribue à mieux protéger les travailleurs et la population, en respectant des objectifs de sécurité et de santé définis par des réglementations nationales inscrits principalement dans le Code de la Santé Publique et le Code du Travail.

Deux grands axes ont été définis par l'État, autour desquels se déploient les actions du PRDA :

- > L'amélioration de la détection et de la mesure de l'amiante pour gagner en fiabilité et rapidité
- > L'amélioration de la gestion des opérations en chantiers amiantés pour réduire les coûts et les délais tout en assurant la qualité environnementale et sanitaire des chantiers.

L'avis positif publié en ce début d'année par la CEVALIA est donc une véritable reconnaissance des bénéfices apportés par la suite logicielle Amiante360 (gain de productivité, fiabilité...) aux différents acteurs de la filière. Il vient par ailleurs confirmer l'engagement de Sogelink en matière de sécurité et de prévention dans le domaine de l'amiante.

[À propos de Sogelink](#)

Créé en 2000, Sogelink accompagne tous les acteurs de l'écosystème des infrastructures, des chantiers et du patrimoine avec des solutions logicielles, cloud et mobiles. Toutes ses solutions s'appuient sur une plateforme technologique de services notamment d'échanges de flux à très grande échelle. Avec 30 000 clients et plus de 100 000 utilisateurs, Sogelink ambitionne d'être l'expert incontournable des solutions numériques, intelligentes et collaboratives de gestion 2D/3D/4D des données pour son écosystème. www.sogelink.fr

Contact presse

Maurine CASSIN

« La Nouvelle Agence »

+33 (0)1 83 81 71 40

maurine@lanouvelle-agence.com